

ANNEXE : NOUVEAUX TARIFS TTC DES PARKINGS RELAIS

A COMPTER DU 1er juillet 2015

*Les nouveaux tarifs seront notifiés à la RTM en application du
Contrat d'Obligation de service Public n°10/1380*

TITRES DE TRANSPORT	Sur l'ensemble des parkings relais TARIFICATION EN CORRESPONDANCE TC (tarifs TTC)	Sur l'ensemble des parkings relais TARIFICATION SANS CORRESPONDANCE (tarifs TTC)
PASS XL (permanents, annuels, 30J, 7J, combinés) et Cartes libre circulation, <u>sur carte personnelle nominative</u>	GRATUITE	
Recharge d'euros (PMT) <u>sur carte personnelle nominative</u>	10 minutes pour ressortir Lundi au samedi/dimanche (*) - Jusqu'à 3h de stationnement = 0.30 euro le quart d'heure - De 3h à 12h de stationnement = 0.10 euro le quart d'heure - De 12h à 24h (**) de stationnement = 0.30 euro par heure	10 min pour ressortir. Au-delà forfait de 15euros jusqu'à 24h (**)
Autres titres de transports	ACCES AU PARKING IMPOSSIBLE	

(*) En fonction des jours de fonctionnement des parkings relais

(**) Il est interdit de stationner plus de 24h dans les parkings relais.